

SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U
2021
RIUNIONE DI U 30 DI SETTEMBRE È DI U 1^{MU}
D'UTTOBRE 2021

2EME SESSION ORDINAIRE DE 2021
REUNION DU 30 SEPTEMBRE ET 1^{ER}
OCTOBRE 2021

2021/O2/O32

**REPONSE DE MADAME ANGELE BASTIANI
A LA QUESTION DEPOSEE PAR MADAME VANINA LE BOMIN
AU NOM DU GROUPE "AVANZEMU"**

OBJET : Déficit structurel et démographie croissante

Merci Madame la Présidente de l'Assemblée de Corse, Merci Madame la Conseillère territoriale,

Vous avez soulevé, dans votre question, le sujet de la surpopulation de la Corse en période estivale, et évoqué en écho à cette question plusieurs autres points relatifs au tourisme. Je vais tenter d'y répondre de la manière la plus complète possible dans le temps qui m'est imparti.

Tout d'abord, il est nécessaire d'apporter quelques précisions essentielles à la compréhension des enjeux.

Le phénomène de « pic » de population dont souffre la Corse est précis et chiffré. La variation de population présente en Corse sur une année prend la forme d'une courbe très abrupte dont le pic se situe entre le 5 et le 12 août. Ce pic représente, selon l'INSEE, 430 000 personnes environ présentes dans l'île en plus de la population résidente, et ne dure que quelques jours. La population est donc, à ce moment précis, multipliée par 2,3 et non pas par 4 ou 5, fort heureusement.

Il est important de préciser également, que cette variation de population ne correspond pas au nombre de touristes se rendant en Corse, mais au nombre de personnes présentes à un instant T sur notre île. Parmi elles, on retrouve également les Corses de la diaspora, les propriétaires de résidences secondaires, les étudiants en vacances... Et ce, dans des proportions indéterminées. Je souhaite d'ailleurs recueillir des données plus précises sur la typologie de voyageurs se rendant en Corse tout au long de l'année afin de mieux appréhender le problème.

Ceci étant posé, la problématique de la sur fréquentation est réelle, chacun aura pu le constater cet été, et il existe des solutions à apporter, en deux temps : à très court terme et à moyen terme.

Tout d'abord, à court terme, il est nécessaire de protéger les sites naturels victimes de leur succès, en collaboration avec les territoires.

Ces démarches existent déjà sur notre territoire, avec le soutien de l'ATC, notamment sur les Opérations Grands Sites actuelles et à venir, sur les secteurs Parata/Sanguinaires, Nebbiu Conca d'Oru et Bunifaziu, qui ont pour objectif notamment de procéder à l'aménagement des espaces fragiles et à la régulation de la fréquentation des visiteurs. D'autres opérations Grands Sites devront être mises en œuvre, notamment à Bavella ou dans la Restonica.

En dehors de ces Grands Sites, l'ATC soutient activement les territoires qui désirent maîtriser la fréquentation de leurs sites naturels, cela a notamment été fait au Capu Laurosù à Prupia et sur de nombreux sites appartenant au Conservatoire du littoral, mais également en montagne comme dans la vallée du Verghellu, celle du Fangu ou celle de la Richiusa, ou dans l'espace maritime, avec les diverses Zones de Mouillage Organisé financées tout autour de la Corse. Ces opérations permettant un contrôle et une meilleure répartition des flux humains seront intensifiées et multipliées dès cet hiver, en mettant autour de la table l'ensemble des acteurs : les communes, intercommunalités, opérateurs privés, Parc Naturel, Comité de Massif, et bien évidemment l'Office de l'Environnement.

A moyen terme, la sur fréquentation doit être jugulée par un mécanisme de déconcentration touristique. Le phénomène de concentration revêt un triple aspect : temporel, géographique et de provenance. Pour simplifier, les touristes viennent tous du même endroit, au même moment, et vont au même endroit. Notre politique touristique sera celle de la déconcentration. A ce titre, nous allons travailler dès cet hiver sur une programmation de parcours thématiques permettant la diversification et la meilleure répartition des flux touristiques, et en parallèle, nous allons travailler sur la promotion de notre destination auprès de publics différents notamment à l'étranger, afin de faire baisser le taux de tourisme domestique qui oscille selon les années entre 72 et 86%.

La problématique de la sur fréquentation des sites touristiques appelle donc une double réponse : une action locale, site par site, avec tous les acteurs concernés, et en parallèle l'impulsion d'une politique de déconcentration touristique, qui permettra d'accueillir non pas plus ou moins de touristes, mais de les accueillir mieux, sur une période plus longue, et de la manière la plus acceptable pour l'ensemble des Corses et pour notre terre.

Je vous remercie.